

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis

Le Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis constitue une classe d'actions du compartiment Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk du fonds Quoniam Funds Selection SICAV (ci-après dénommé « fonds »).
WKN / ISIN : A12C7C / LU1120174450

Le fonds est géré par Union Investment Luxembourg S.A., Luxembourg. Union Investment Luxembourg S.A. est affiliée en tant que membre du groupe Union Investment, au Groupe financier coopératif Volksbanken Raiffeisenbanken.

Objectifs et politique d'investissement

La politique de placement de Quoniam Funds Selection SICAV – Emerging Markets Equities MinRisk vise à obtenir une performance conduisant à un rendement supplémentaire par rapport aux marchés émergents, tout en veillant à la répartition des risques. Les éléments d'actifs à acquérir pour ce compartiment sont identifiés de manière discrétionnaire sur la base d'un processus d'investissement cohérent (« gestion active »).

La stratégie de placement utilise à titre d'orientation un indice de référence (MSCI Emerging Markets), dont la performance doit être dépassée. Aucune tentative n'est faite pour reproduire les actifs inclus dans l'indice de référence. Le gérant du compartiment peut s'écarter sensiblement de cet indice de référence et investir dans des titres qui ne font pas partie de celui-ci.

L'objectif de la stratégie MinRisk est de réaliser en faveur du compartiment un investissement présentant un risque global plus faible par rapport à l'indice de référence. L'objectif est également de dépasser la performance de l'indice de référence sur une base corrigée du risque. Par ailleurs, l'investissement des capitaux du compartiment se fonde sur des critères de durabilité.

Les décisions de placement répondent à un processus d'investissement structuré. À ce sujet, des informations fondamentales sur les entreprises et les marchés sont transformées à l'aide de méthodes quantitatives en prévisions de rendement pour certains instruments de placement. De plus, des critères de durabilité sont intégrés. Le portefeuille est constitué dans le cadre d'une étape d'optimisation au cours de laquelle les prévisions de rendement et les paramètres de risque sont coordonnés, ce qui se traduit par des portefeuilles activement gérés et contrôlés en matière de risque. L'approche d'investissement diffère des autres approches d'investissement dans le traitement des informations collectées.

L'actif du compartiment est principalement investi dans des actions mondiales et dans des titres assimilables à des actions émanant de pays émergents et en développement.

En principe, les revenus du Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis sont distribués.

Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour d'évaluation. La société peut toutefois suspendre le rachat, si des circonstances exceptionnelles font que cela paraît nécessaire compte tenu des intérêts des investisseurs.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,
rendement potentiellement plus faible
<<<

A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus élevé
>>>

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur se base sur les données historiques, prédire l'évolution future n'est donc pas possible. La classification de la catégorie d'actions peut changer à l'avenir et ne constitue donc pas une garantie. Une classification dans la catégorie 1 ne représente donc pas un investissement dénué de tout risque.

Le Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis est classé dans la catégorie 5 car son comportement de fluctuation est élevé et donc les opportunités de gain tout comme le risque de perte peuvent être élevés.

Les risques suivants n'affectent pas directement le classement, mais peuvent être significatifs pour le fonds:

Risques de liquidité : Le fonds investit une partie importante de ses actifs dans des actifs, qui de par leur nature se présentent suffisamment liquides, mais qui dans certaines circonstances peuvent atteindre un niveau de liquidité relativement faible.

Risques politiques/juridiques : Une partie importante de l'actif du fonds est investi dans des pays dits émergents et/ou en développement. Des risques politiques et juridiques particuliers, tels que des droits de propriété imprécis concernant des valeurs mobilières peuvent se produire, ce qui peut être associé à un risque accru de perte.

Risques opérationnels : Le risque de perte résultant de processus et systèmes internes inadéquats ou défaillants, de personnes ou d'événements externes existe cependant. Les conditions-cadres juridiques nouvelles ou modifiées peuvent affecter le fonds.

Risque relatif au « Shanghai- et Shenzhen Hong Kong Stock Connect » : Le compartiment peut investir, par le biais du programme « Shanghai- et Shenzhen Hong Kong Stock Connect » (« SHSC »), dans certaines actions chinoises A autorisées, ce qui peut entraîner des risques supplémentaires de liquidation et de règlement, ainsi que des risques juridiques, opérationnels et des risques sous forme de limitations des possibilités d'investissement.

Une description détaillée des risques est exposée sous les rubriques « Informations générales sur les risques », « Profil de risque du compartiment » et le cas échéant « Considérations particulières » dans le prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement :

Frais d'entrée :	Aucun prix d'émission ne sera facturé.
Frais de sortie :	Aucun prix de rachat ne sera facturé.

Coûts, déduits du Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis au cours de l'année :

Frais courants :	0,88 %
-------------------------	--------

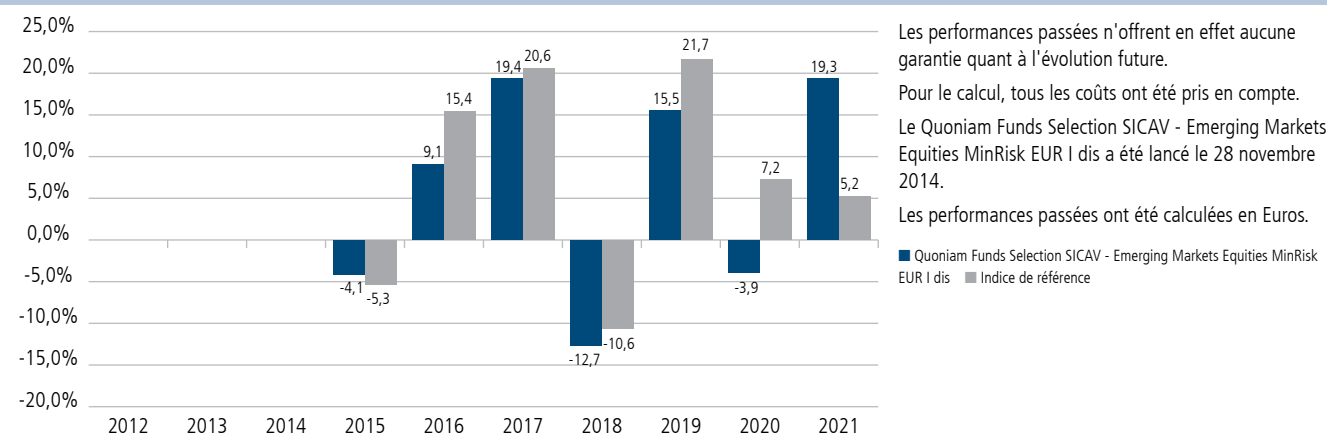
Frais prélevés par le Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis dans certaines circonstances :

Commission de performance :	Aucune
------------------------------------	--------

La gestion et la garde des actifs ainsi que la distribution et la commercialisation des parts du fonds seront financées par les frais et autres coûts. Ces frais réduisent les opportunités de rendement pour les investisseurs.

Les frais courants indiqués ici sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2022, pour le Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis. Les frais courants ne comprennent pas les coûts de transaction et peuvent varier d'année en année. Ils diffèrent des frais courants prévus dans le cadre de l'information sur les coûts conformément à la directive 2014/65/UE. De plus amples informations sur les coûts sont disponibles au chapitre « Coûts de la société et ses compartiments » du prospectus (union-investment.com).

Performances passées



Informations pratiques

L'organisme dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A., Luxembourg.

Le prospectus, les statuts et les rapports annuel et semestriel en vigueur ainsi que d'autres informations sur le fonds sont disponibles en allemand sur www.union-investment.com. Ces documents peuvent également être obtenus sur demande gratuitement en format papier auprès des distributeurs mentionnés à la section « Distributeur et agent payeur » du prospectus. Le prospectus contient par ailleurs des informations complémentaires relatives au fonds. Les prix des parts sont régulièrement publiés sur notre site www.union-investment.com.

Les détails de la politique de rémunération actuelle, comprenant des informations sur la manière dont sont calculées la rémunération et les diverses allocations, ainsi que l'identité des personnes en charge de la distribution de la rémunération et des diverses allocations, sont disponibles sur notre site www.union-investment.com dans la rubrique « Guidelines ». Une version papier peut être mise à disposition sur demande.

Le Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis est soumis à la réglementation fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir un effet sur la façon dont vous êtes imposé sur vos revenus du Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis.

Ce document fait référence à la catégorie d'actions Quoniam Funds Selection SICAV - Emerging Markets Equities MinRisk EUR I dis.

La responsabilité de Union Investment Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds et Union Investment Luxembourg S.A. sont autorisés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur sont exactes et correspondent à la situation du 11 novembre 2022.